

16 décembre 2010

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 16 décembre 2010 à 19h30.

Présences : Julie Simard, Lucie Gilbert, Marco Laplante, Michel Fortin, Claire Pouliot, Carl Lessard.

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.

Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Claire Pouliot.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

REVENUS

Taxes	782 971\$
Paieiment tenant lieu de taxes	10 200\$
Transferts	170 957\$
Services rendus	120 931\$
Imposition de droits	10 000\$
Amendes et pénalités	4 000\$
Intérêts	3 250\$
TOTAL DES REVENUS	1 102 309\$

DÉPENSES

Administration générale	218 793\$
Sécurité publique	95 005\$
Transport	288 077\$
Hygiène du milieu	242 871\$
Santé et bien-être	11 932\$
Aménagement, urbanisme & développement	39 597\$
Loisirs et culture	75 178\$
Frais de financement	124 156\$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	6 700\$
TOTAL DES DÉPENSES	1 102 309\$

Sur proposition de Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité, il est résolu que le conseil municipal accepte les prévisions budgétaires 2011.

RÈGLEMENT 269-10 TAUX DE TAXATION 2011

Règlement 269-10 pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2011 et les conditions de perception.

Il est proposé par Marco Laplante et résolu à l'unanimité que le conseil municipal statue afin que les taux de taxes et de services municipaux soient établis pour l'exercice financier 2011.

(Voir au livre des règlements).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Michel Fortin à 19h50.